

Factures impayées



Pourquoi faire appel à un Huissier de Justice ?

Les factures impayées posent problème à grand nombre d'entreprises. Mais des solutions s'offrent à vous : l'Huissier de Justice est votre partenaire idéal.

56 milliards
de créances impayées
en moyenne chaque
année

25%
de la trésorerie
d'une entreprise est
en permanence en
impayé

46%
des entreprises
paient leurs factures
en retard

Ce que vous pouvez faire :

Faire des relances

Nous vous recommandons de relancer votre client par téléphone ou courrier s'il ne règle pas la facture dans un délai impartit.

Rappelez lui son obligation de paiement et tentez de trouver une solution amiable avec lui.

Ce que vous devez faire :

Apporter la preuve de paiement d'une facture : Article 1353 du Code Civil dispose que « celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver. »

Quel est le rôle de l'Huissier de Justice ?

✓ Excellent médiateur

✓ Expert en recouvrement amiable

✓ Sauvegarde de vos relations commerciales

✓ Tiers de confiance

✓ Peut agir rapidement

75% de chances de récupérer sa créance 3 mois après son échéance. 1 an après, ce chiffre tombe à 20%



ETUDE ROY LEMOINE GALY

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS